



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

QUE conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis est donné à l'effet qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est convoquée, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare, le **jeudi 22 décembre 2016, à 15 h 15**.

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront sur les sujets suivants :

- ✓ Les Constructions Ghyslain Tessier inc. – Demande de libération du cautionnement pour la soumission dans le cadre du remplacement des portes et fenêtres de la salle municipale;
- ✓ Les Constructions Ghyslain Tessier inc. – Demande de libération du cautionnement pour les matériaux dans le cadre du remplacement des portes et fenêtres de la salle municipale.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 20^e JOUR DE DÉCEMBRE 2016.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20^e jour de décembre 2016, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de décembre 2016.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière